



Approuvé le :	Révision 2014 (Transfert sur cadastre actuel et corrections)
Phase de procédure actuelle :	
Date et visa :	<p><b>PARCOURS</b> les territoires</p> <p><small>20 avenue Jean-Baptiste - 13000 Toulon Tél : 04.94.81.21.23 - Fax : 04.93.77.89.03 Site : parcours-territoires.com Site : www.parcours-territoires.com</small></p>

**Légende**

- Secteur où les constructions sont autorisées
- Zone constructible à vocation d'activité
- Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection, ou de l'extension de constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et la mise en valeur de ressources naturelles
- Périmètre de réciprocité des bâtiments d'élevage à titre indicatif au jour de l'élaboration du document
- Zone de danger liée aux canalisations de transport de matières dangereuses
- Application de l'article L-111-1-4 du Code de l'Urbanisme
- Section cadastrale

AVERTISSEMENT  
Les mises à jour et autres éléments graphiques ont une valeur informative  
Pour une utilisation précise de ces éléments, consulter le service gestionnaire

